



AUDIT ET CONSEIL EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- *Sur devis*

L'audit en santé et sécurité au travail permet d'identifier les forces et les faiblesses des dispositifs déjà en place, et de mettre en évidence les points à corriger ou modifier dans un processus d'amélioration continue pour garantir un environnement sain.

Ce processus doit être indépendant et permettre d'évaluer de manière objective la pertinence et l'efficacité du système, permettre de construire une grille d'analyse des risques et les moyens de prévention à mettre en place.

Pour plus d'informations, contactez nous, car chaque entreprise a ses propres interrogations et besoins.

